



Gütegemeinschaft  
Abfall- und Wertstoffbehälter e.V.

GGAWB e.V. □ Siegburger Str. 126 □ 50679 Köln

Octobre 2009

## **Développement durable et préservation des ressources grâce aux conteneurs à déchets résiduels et recyclables (AWB) portant le sigle de qualité RAL.**

### **1. Une haute qualité assure la sécurité et une longue durée de vie.**

La haute garantie et la sécurité d'utilisation des conteneurs à déchets (AWB) certifiés RAL se basent sur les éléments suivants :

- Exigences d'essai qui testent les points sensibles les plus importants de leur fonctionnement lors de leur rude utilisation quotidienne, et ce bien au-delà des normes standards EN 840.
- Essais de type neutre par des organismes de contrôle accrédités.
- Surveillance constante des produits et de leur documentation comprenant un contrôle par échantillonnage régulier selon les directives déterminées et approuvées.
- Procédure d'agrément neutre visant l'octroi du sigle de qualité RAL, mais aussi le retrait de ce label en cas de non-respect des directives de qualité et d'essais.

### **2. Une utilisation flexible de la matière première laisse une marge permettant d'agir pour le respect de l'environnement.**

Les matières à utiliser pour la fabrication des conteneurs à déchets résiduels et recyclables ne sont volontairement pas prescrits par la norme RAL-GZ 951/1, étant donné que le respect des critères d'essai ne doit pas restreindre la volonté d'utiliser des matières durables et/ou de réduire l'utilisation des ressources non renouvelables, telles que les polymères à base de pétrole, par exemple. Par ailleurs, il est également fortement recommandé de réduire à minima les émissions de CO<sub>2</sub> générées par la fabrication et le transport des conteneurs à déchets (AWB).

C'est la raison pour laquelle il est possible de prévoir indifféremment de la matière première secondaire, des axes creux en acier, en plastique ou gainés plastique pour les conteneurs à déchets 2-roues (AWB). La seule condition est l'application des directives de qualité et d'essais de la norme RAL-GZ 951/1 et celles relatives à la recyclabilité et à la non-dangerosité des produits chimiques utilisés (directive européenne REACH).

### **3. Une longue durée de vie des conteneurs à déchets résiduels et recyclables (AWB) préservent les ressources naturelles et réduit les émissions nocives**

Les conteneurs à déchets (AWB) se caractérisent par une durée de vie accrue et participent ainsi à une préservation des ressources et une réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. L'entière recyclabilité des conteneurs à déchets (AWB) permet un retour de la matière vers de nouveaux conteneurs à déchets (AWB).

Tél: +49(0)221 946 99-79 • Fax: +49(0)221 946 99-81 • e-Mail: info@ggawb.de • www.ggawb.de

Direction : Udo Fröhlingsdorf (président) • Peter Kliche

Tribunal de Cologne VR-NR. 13579 • St.-Nr. 214/5856/0566 • FA Cologne centre-ville